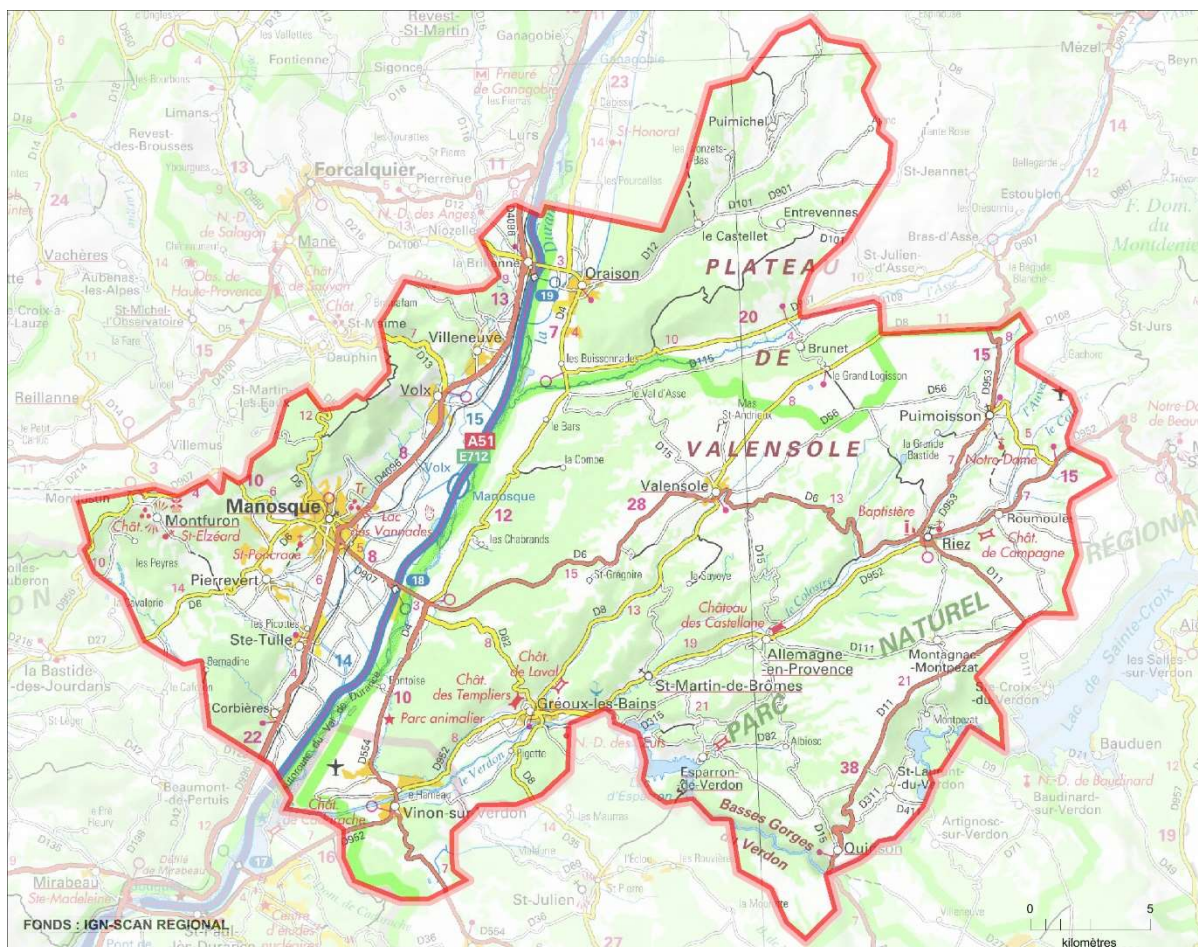




CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération

(Siren : 200034700)



Description du groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population municipale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)

Données générales

Nature juridique : Communauté
d'agglomération (CA)
Commune siège : Manosque
Arrondissement : Forcalquier
Département : Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental : oui
Date de création
Date de création : 16/11/2012
Date d'effet : 01/01/2013

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges :
Répartition de droit commun

Nom du président :
M. Jean-Christophe PETRIGNY

Coordonnées du siège :

Place de l'Hôtel de ville
04100 Manosque
Site internet : <https://www.dlva.fr/>

Population

Population totale regroupée : 62 196 habitants

Périmètre

Nombre total de Communes membres : 25

Dept	Commune	Population
04	ALLEMAGNE-EN-PROVENCE	539
04	LA BRILLANNE	1 149
04	BRUNET	278
04	LE CASTELLET	293
04	CORBIERES	1 184
04	ENTREVENNES	168
04	ESPARRON-DE-VERDON	398
04	GREOUX-LES-BAINS	2 634
04	MANOSQUE	22 333
04	MONTAGNAC-MONTPEZAT	424
04	MONTFURON	210
04	ORAISON	5 882
04	PIERREVERT	3 816
04	PUIMICHEL	247
04	PUIMOISSON	723
04	QUINSON	417
04	RIEZ	1 856
04	ROUMOULES	746
04	SAINT-LAURENT-DU-VERDON	97
04	SAINT-MARTIN-DE-BROMES	590
04	SAINTE-TULLE	3 408
04	VALENSOLE	3 204
04	VILLENEUVE	4 196
04	VOLX	3 171
83	VINON-SUR-VERDON	4 233

Compétences exercées

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement :

Production, distribution d'énergie

- ✓ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- ✓ Autres énergies :
Energies renouvelables : mise en œuvre d'une politique communautaire visant au développement d'initiatives publiques ou privées d'énergies renouvelables (éolien-solaire, biomasse-géothermie) sur le territoire communautaire et de toutes initiatives œuvrant à une politique d'économie d'énergie.

Environnement et cadre de vie

- ✓ Assainissement non collectif
- ✓ Assainissement collectif et service public de l'assainissement non collectif (SPANC).
- ✓ Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
Elimination et valorisation (collecte et traitement) des déchets des ménages et déchets assimilés. Réhabilitation des décharges existantes. Gestion et entretien des points d'apports volontaires et des déchetteries. Voir traitement. Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.
- ✓ Lutte contre les nuisances sonores
- ✓ Lutte contre la pollution de l'air
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- ✓ Autres actions environnementales
Action de lutte contre les pollutions. Rivières : entretien et aménagement des rivières et protection des rives du Lague, de La Laye, du Lauzon, Le Riou, l'Asse et le Rancure et de leurs affluents situés sur le territoire de la communauté. Mise en place de démarches de type "agenda 21" dans les différents projets de la communauté de communes. Sont d'intérêt communautaire : - entretien et gestion des massifs soumis au régime forestier, - création, gestion et entretien des petits équipements à l'intérieur des massifs forestiers, - entretien et gestion du lit et des berges du Chaffère, - actions de prévention vis-à-vis du risque d'incendie de forêt.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- ✓ Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Développement et aménagement économique

- ✓ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire.
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : - Les anciennes zones d'activités situées sur le territoire intercommunal, ainsi que leur future extension. - les nouvelles zones d'activités, inscrites sur les documents d'urbanisme actuels ou à venir applicables sur le territoire intercommunal. Il s'agit de l'aménagement, l'entretien, et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale. Sont d'intérêt communautaire l'ensemble des zones industrielles, artisanales, tertiaires prévues dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération manosquaine.

Développement et aménagement social et culturel

- ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- ✓ Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- ✓ Activités périscolaires
Accueil de loisirs sans hébergement : accueil en période de vacances scolaires. Accompagnement pédagogique dans les écoles maternelles : Entretien ménager. Assistance au personnel enseignant. Garderie matin et soir. Interclasse du midi. Surveillance cantine. Fournitures pédagogiques.
- ✓ Activités culturelles ou socioculturelles
Soutien financier et matériel aux manifestations sportives et culturelles ayant un rayonnement à l'échelle de la communauté. Matériel commun pour les manifestations sportives, culturelles et festives. Toutes actions de développement et de diffusion des pratiques, des enseignements, et des manifestations à caractère culturel, notamment pratique de la musique, de l'art dramatique et de la danse sur le territoire intercommunal.
- ✓ Activités sportives
Soutien financier et matériel aux manifestations sportives et culturelles ayant un rayonnement à l'échelle de la communauté. Matériel commun pour les manifestations sportives, culturelles et festives.

Aménagement de l'espace

- ✓ Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
Elaboration du projet global. Elaboration, révision et suivi du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- ✓ Schéma de secteur
Elaboration d'un document intermédiaire entre les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), et le SCOT, afin de déterminer une meilleure unité géographique du territoire concerné. Elle est compétente en matière de schéma directeur et schéma de secteur.

- ✓ Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
Zone d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.
La Communauté d'agglomération prend en charge les études, l'aménagement, la réalisation des zones nouvelles de développement dont les équipements ont une portée stratégique et rendent service à la population sur un bassin de vie élargi. Les zones ci-dessous présentent un intérêt communautaire : L'aménagement de ces zones sera réalisé dans le cadre de procédures adaptées : procédure d'aménagement d'ensemble, ZAC, lotissements - Etude, aménagement, réalisation de la zone des Marronniers sur la Commune de Gréoux les Bains. - Etude, aménagement, réalisation de la zone Nad dite du Jas du Rocher - La Burlière sur la Commune de Gréoux les Bains. - Etude, aménagement, réalisation de la zone Naf dite « Riayes » sur la Commune de Gréoux les Bains. - Etude, aménagement, réalisation de la zone d'activité « Les Naves Pimoutier » sur la Commune de Manosque. - Etude, aménagement, réalisation de la zone d'activité « Les Quintrands » sur la Commune de Manosque. - Etude, aménagement, réalisation de la zone « Champ de Pruniers » sur la Commune de Manosque, sur laquelle sera implanté un Pôle de Santé. Elle est compétente en matière de Zones d'aménagement Concerté d'intérêt communautaire, à savoir les Zones d'aménagement Concerté à vocation économique. Ne sont pas d'intérêt communautaire les Zones d'aménagement Concerté à vocation d'habitat.
- ✓ Constitution de réserves foncières
Constitution de réserves foncières. Acquisitions et constitutions de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la Communauté de Communes.
- ✓ Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- ✓ Transport scolaire
Transports scolaires : la communauté d'agglomération est compétente en matière de transports scolaires des élèves de l'enseignement secondaire uniquement en qualité d'organisateur de second rang derrière la région.
- ✓ Etudes et programmation
Etudes et diagnostic sur le foncier.

Voirie

- ✓ Création, aménagement, entretien de la voirie
Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Présentent un intérêt communautaire : - les voiries structurantes existantes ou à créer assurant le développement économique et social de la communauté. - Voiries de désenclavement des communes - Voiries principales de liaisons inter-quartiers - Axes majeurs de dessertes des équipements d'intérêt communautaire ou supra-communal (équipements sportifs, touristiques, culturels, scolaires, sociaux) - Voiries des nouvelles zones de développement dont les équipements ont une portée stratégique. - Voiries des zones d'activités communautaires - les programmes d'accompagnement des travaux de voirie réalisés sur les routes nationales et départementales traversant les communes.
Les travaux de création, d'aménagement et d'entretien des voiries d'intérêt communautaire seront arrêtés par décision du Conseil Communautaire prise à la majorité qualifiée, préalablement à l'élaboration du budget dans le cadre d'une programmation annuelle ou pluriannuelle. Afin de permettre le financement des opérations de voirie d'intérêt communautaire dont le coût revêt un caractère exceptionnel, la Communauté de Communes aura la possibilité de contractualiser avec les communes concernées un plan de financement arrêtant la participation des communes. Sont considérées d'intérêt communautaire : - Le chemin du Chaffère qui va

de Sainte-Tulle à Pierrevert, du carrefour du collège Pierre Girardot au carrefour du Pont de l'Houme, - Le chemin des Hougues, - L'ancienne route de Corbières à Sainte-Tulle, du carrefour du collège Pierre Girardot au carrefour avec le chemin des Aigadiers, - Le chemin des Gués, les Prés Vieux, - Les voies internes aux zones d'activités économiques, - La voie reliant la déchèterie de Pierrevert à la route Sainte-Tulle/Pont de l'Houme.

- ✓ Parcs de stationnement

Développement touristique

- ✓ Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Etudes et promotion des activités touristiques. Création d'équipements touristiques reconnus d'intérêt communautaire.

Sentiers de randonnée non-inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). - Dans le domaine du tourisme, la Communauté de Communes est chargée d'étudier la stratégie, l'organisation et la mise en œuvre des futurs projets structurants contribuant au développement de l'économie touristique. - Etudes, aménagement, création, gestion d'une plate-forme de formation spécialisée et de recherche appliquée dans le développement touristique durable ainsi qu'un centre de Petit et Moyen Congrès, dans l'enceinte du Château de Gréoux-les-Bains. - Etudes, aménagement, création et gestion d'un centre Thermoludique. Actions complémentaires présentant un intérêt pour l'ensemble du territoire intercommunal. Ceci comprend notamment : - Acquisition de petits équipements qui pourront être mis à disposition de l'ensemble des communes membres, - La gestion de l'ensemble des sentiers de randonnée, - Les actions de promotion des activités touristiques concernant l'ensemble du territoire de la communauté de communes, - Actions nouvelles à vocation touristique concernant l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération.

Logement et habitat

- ✓ Programme local de l'habitat

Plan local de l'habitat (PLH). En coopération avec le Syndicat Mixte d'études et de Programmation de la Région de Manosque : élaboration d'un Plan Local habitat qui permettra d'estimer les besoins en logements sociaux, d'élaborer différents scénarios de production de ces logements, de développer une répartition équilibrée pour assurer une mixité sociale.

- ✓ Politique du logement non social
- ✓ Politique du logement social
- ✓ Action et aide financière en faveur du logement social
- ✓ Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- ✓ Amélioration du parc immobilier bâti
- ✓ Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- ✓ Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- ✓ Eclairage public

Autres

- ✓ NTIC (Internet, câble...)

Création et gestion d'un système d'information géographique (SIG) dont la numérisation des cadastres communaux.
- ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Autres

Création et gestion d'un système d'information géographique dont la numérisation des cadastres communaux. - L'entretien, la réhabilitation et la gestion des réseaux et des équipements d'éclairage public - Participation comme membre constitutif à la Maison de l'Emploi de Manosque.

Adhésion à des groupements :

Dept	Groupement	Nature juridique
04	SYDEVOM des Alpes de Haute Provence	SM ouvert
84	SMAVD (Aménagement Vallée de la Durance)	SM ouvert
04	SM fourrière de Vallongues	SM fermé
04	SM de défense des berges de l'Asse	SM fermé
04	SME du Largue et de l'Enchrême	SM fermé
83	SM gestion relais assistantes maternelles « Leï Belugo »	SM fermé

SCOT Durance-Luberon-Verdon Agglomération

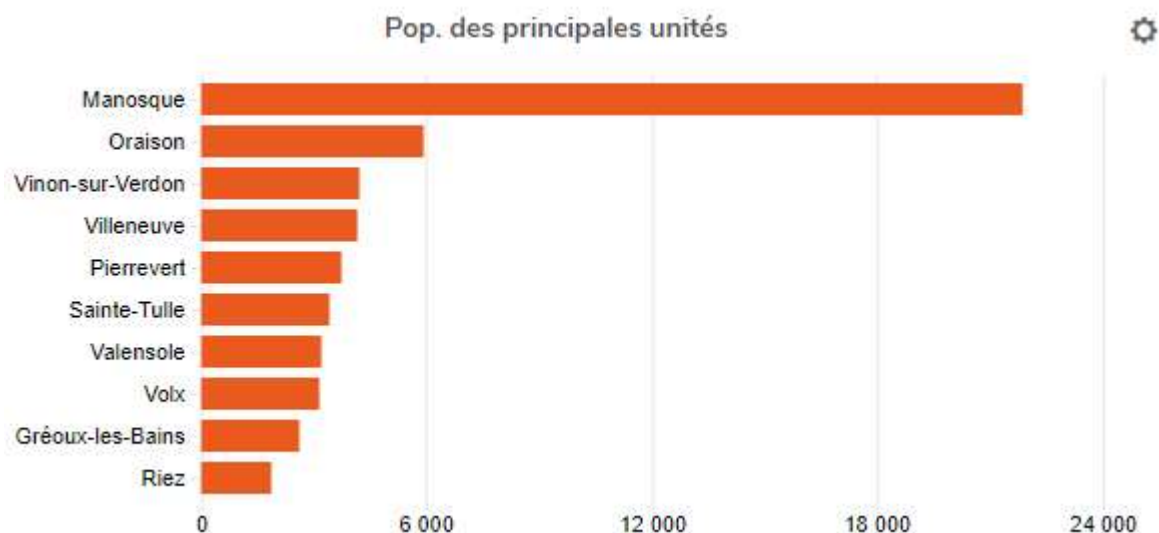
CRET Durance-Luberon-Verdon Agglomération

Espace Alpin

Portrait Statistique

Réalisé avec [Regard cartographique sur nos Territoires](#) – sources INSEE RP 2016

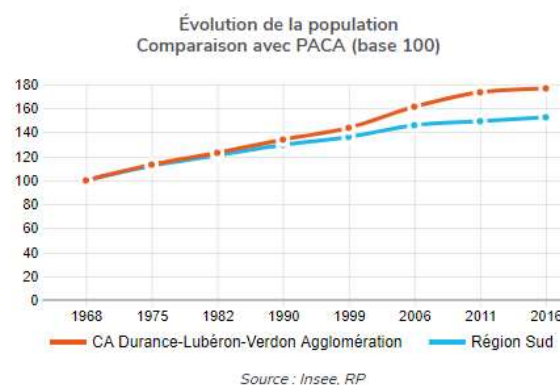
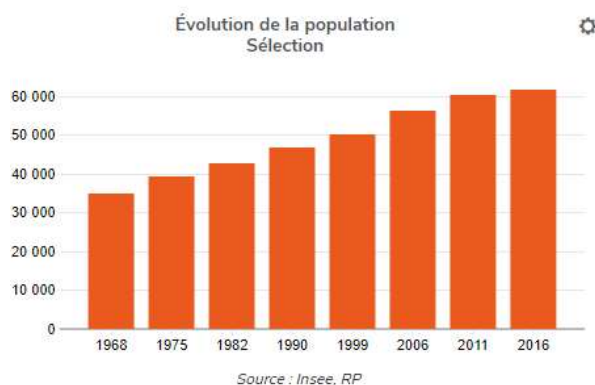
1. Chiffres Clés



Synthèse - démographie

Indicateurs	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
<u>densité de population (hab/km²)</u>	73 ▼	160
<u>population</u>	61 520	5 021 928

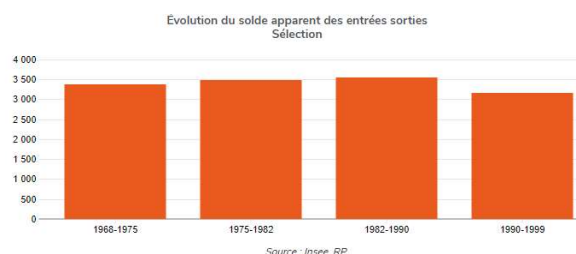
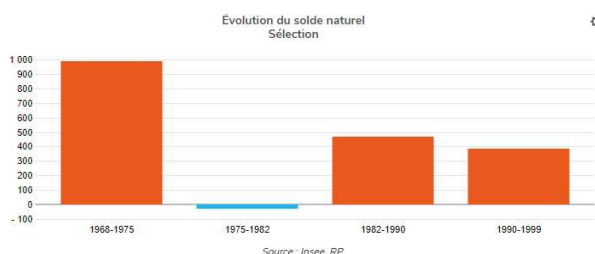
2. Historique de la population



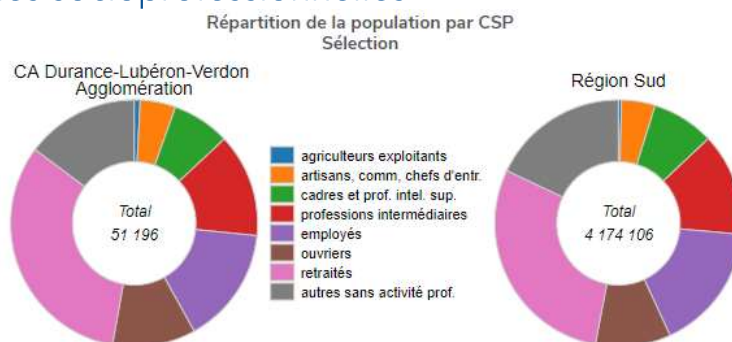
Évolution de la population

Périodes	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
1968	34 808	3 298 836
1975	39 173	3 675 730
1982	42 620	3 965 209
1990	46 633	4 257 907
1999	50 183	4 506 151
2006	56 086	4 815 232
2011	60 320	4 916 069
2016	61 520	5 021 928

Source : Insee, RP



3. Catégories socioprofessionnelles



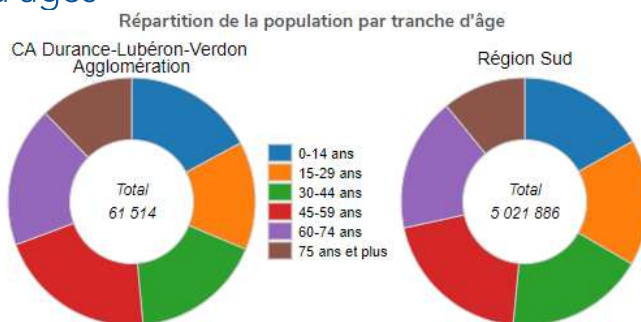
2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 >>

Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2016

Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
agriculteurs exploitants	402	17 402	0,8	0,4
artisans, comm. chefs d'entr.	2 383	183 798	4,7	4,4
cadres et prof. intel. sup.	3 887	340 384	7,6	8,2
professions intermédiaires	6 944	561 806	13,6	13,5
employés	7 840	697 050	15,3	16,7
ouvriers	5 587	412 225	10,9	9,9
retraités	16 576	1 211 379	32,4	29,0
autres sans activité prof.	7 577	750 062	14,8	18,0
Total	51 196	4 174 106	100,0	100,0

4. Tranches d'âges



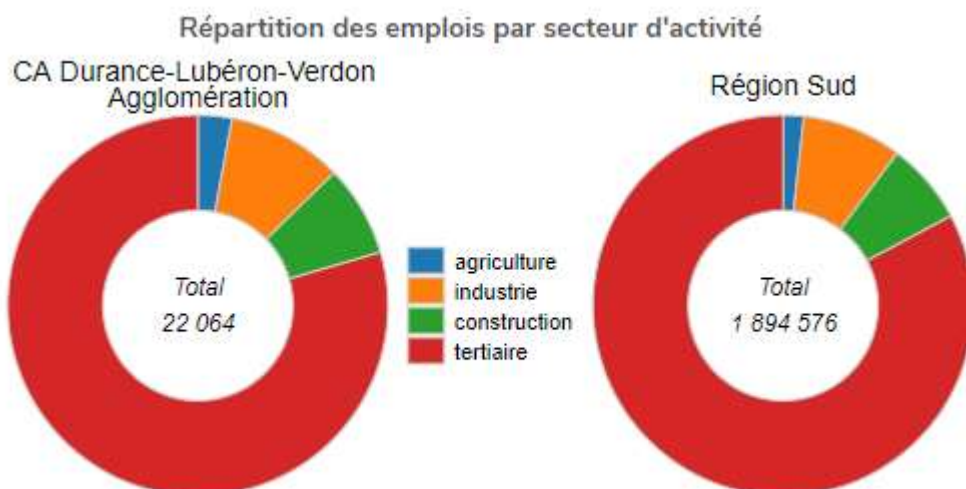
2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 >>

Source : Insee, RP exploitation principale - 2016

Répartition de la population par tranche d'âge

Catégorie	Nombre		%	
	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
population des 0-14 ans	10 546	848 697	17,1	16,9
population des 15-29 ans	8 702	827 178	14,1	16,5
population des 30-44 ans	10 604	910 944	17,2	18,1
population des 45-59 ans	12 812	1 008 922	20,8	20,1
population des 60-74 ans	11 266	878 184	18,3	17,5
population des 75 ans ou plus	7 584	547 961	12,3	10,9
Total	61 514	5 021 886	100,0	100,0

5. Emploi



Répartition des emplois par secteur d'activité



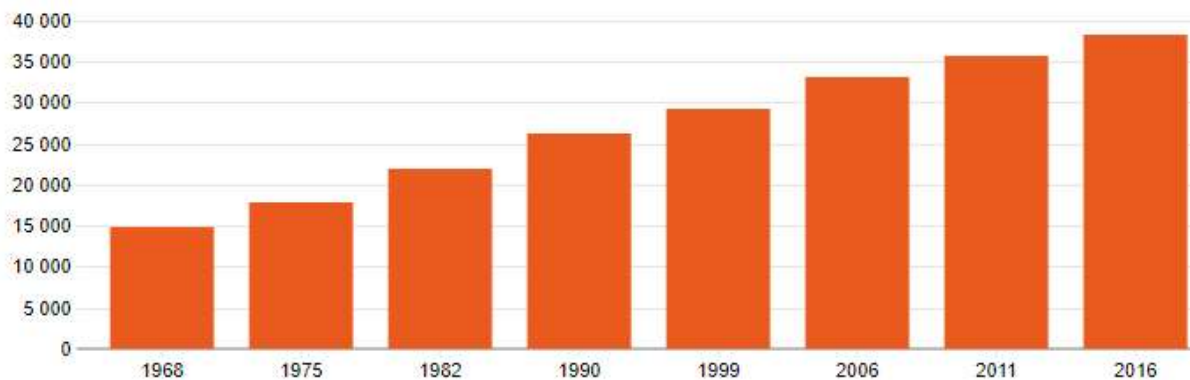
Catégorie	Nombre		%	
	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
<u>agriculture</u>	638	33 245	2,9	1,8
<u>industrie</u>	2 171	160 962	9,8	8,5
<u>construction</u>	1 710	131 652	7,8	6,9
<u>tertiaire</u>	17 545	1 568 717	79,5	82,8
Total	22 064	1 894 576	100,0	100,0

Activité de la population

Indicateurs	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
<u>taux de chômage des 15-64 ans (%)</u>	15,5 ▲	15,0
<u>taux d'emploi des 15-64 ans (%)</u>	62,5 ▲	61,2
<u>taux d'activité des 15-64 ans (%)</u>	74,0 ▲	72,1
<u>actifs occupés 15-64 ans</u>	22 540	1 875 449
<u>chômeurs 15-64 ans</u>	4 148	332 037
<u>actifs 15-64 ans</u>	26 684	2 207 477

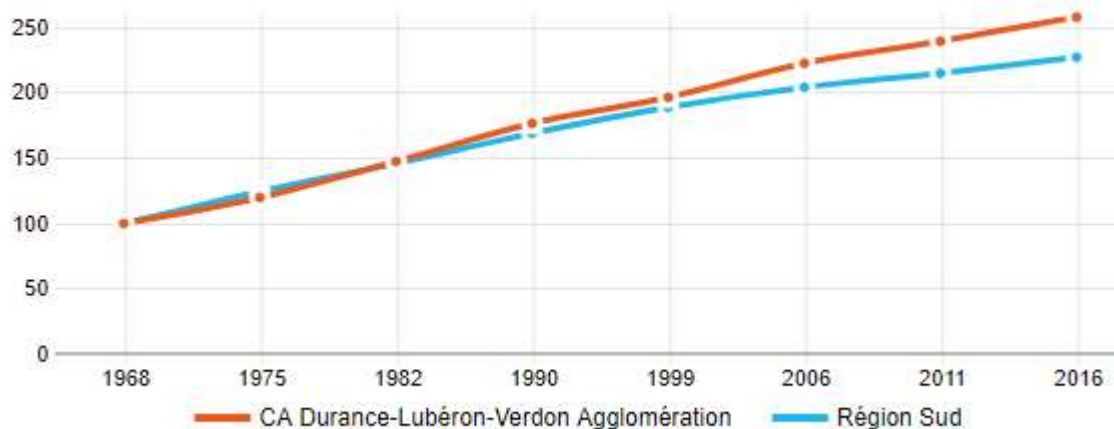
6. Logement

Évolution du nombre de logements
Sélection



Source : Insee, RP

Évolution comparée du nombre de logements
base 100

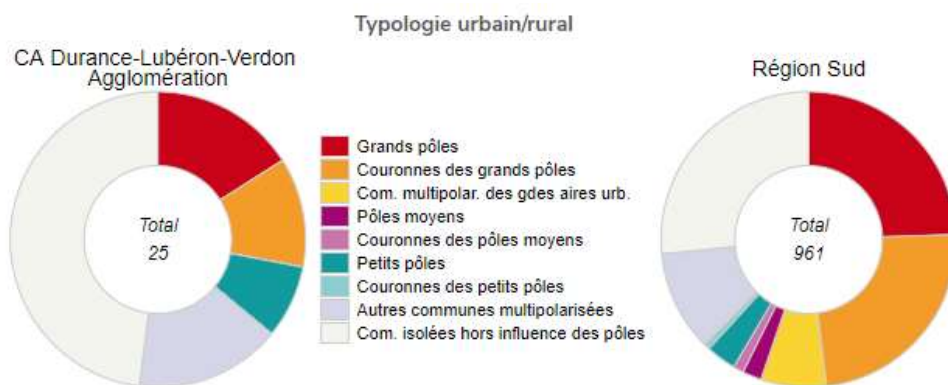


Source : Insee, RP

Structure des logements

Indicateurs	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
<u>nb de logements</u>	38 260	3 038 987
<u>nb de résidences principales</u>	28 121	2 268 080
<u>nb de maisons</u>	24 514	1 224 880
<u>nb d'appartements</u>	13 365	1 782 367
<u>part de rés. secondaires et log. occasionnels (%)</u>	17,0 ▼	17,8
<u>part des appartements (%)</u>	34,9 ▼	58,7

7. Typologie Urbain - Rural



Source : Insee - 2010

Tableau récapitulatif

Catégorie	Nombre		%	
	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	Région Sud
Grands pôles	4	235	16,0	24,5
Couronnes des grands pôles	3	227	12,0	23,6
Com. multipolar. des gdes aires urb.	0	69	0,0	7,2
Pôles moyens	0	20	0,0	2,1
Couronnes des pôles moyens	0	11	0,0	1,1
Petits pôles	2	32	8,0	3,3
Couronnes des petits pôles	0	6	0,0	0,6
Autres communes multipolarisées	4	106	16,0	11,0
Com. isolées hors influence des pôles	12	255	48,0	26,5
Total	25	961	100,0	100,0

Source : Insee - 2010